

***DELIBERATION N°1 – Contrats de fournitures et d'exploitation des chaufferies de Gy, Marnay et Scey-sur-Saône***

Les contrats d'approvisionnement des chaufferies (fioul pour Marnay & Scey, plaquettes pour Gy, Marnay & Scey) sont arrivés à terme au 1<sup>er</sup> septembre 2018, une consultation a été lancée afin de conclure de nouveaux marchés pour une durée de 3 ans avec les entreprises : THEVENIN/DUCROT pour le fioul, GIRARD BOIS pour les plaquettes criblées et l'ONF pour les plaquettes non criblées. De même concernant les contrats d'exploitation, il a été décidé de conclure de nouveaux marchés pour une durée de 3 ans + 2 fois un an renouvelable avec un prestataire unique, l'entreprise PALISSOT.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

***DELIBERATION N°1 - Programmation des travaux 2018***

Le Bureau syndical valide les quatrièmes listes de travaux 2018 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- + 23 extensions à Amance, Bay, Chaux la Lotière, Corre, Crevans et la Chapelle les Granges, Dampierre sur Salon, Echenans sous Mont Vaudois, Etuz, Grandvelle le Perrenot, Magny (Les), Mandrevillars, Montigny les Vesoul, Nouvelle les Cromary, Noroy le Bourg, Port sur Saône, Pusey, Rioz, Roye, Sornay, Trésilley, Villers-Pater, Voray sur l'Ognon et Vyans le Val.
- + 12 renforcements à Amance, Athesans Etroitefontaine, Cendrecourt, Clairegoutte, Esprels, Gy, Igny, Montot, Nouvelle les Cromary, Quenoche, Rioz et Semmadon.
- + 6 aménagements esthétiques à Bucey les Gy, Corbenay, Dampierre sur Salon, Maizières, Semmadon et Sornay.
- + 2 sécurisations de fils nus de faible section à Aillevillers et Lyaumont et Raze.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- + 6 extensions à Arc les Gray, Chenebier, Fretigney et Velloreille, Plancher Bas, Rioz et Saulnot.
- + 6 renforcements à Autrey les Gray, Fondremand, Frotey les Vesoul, Pin, La Romaine et Scey sur Saône.
- + des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
  - . sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Bouhans et Feurg, Chassey les Montbozon, Cubry les Favorney, Demangevelle, Fondremand, Froideconche, Mersuay, Motey Besuche, Plainemont, Saint Loup sur Semouse, Saint Sauveur et Vesoul.
  - . sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Autrey les Gray et Bay.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- + 18 opérations à Bucey les Gy, Clans, Corbenay, Corre, Dampierre sur Salon, Euz, Grandvelle et le Perrenot, Magny (les), Maizières, Mandrevillars, Navanne, Nouvelle les Cromary, Noidans les Vesoul, Quenoche, Semmadon, Sornay, Trésilley et Voray sur l'Ognon.

***DELIBERATION N°2 – Appel d'offres et DCE pour les Travaux sur le réseau d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques.***

Les marchés de travaux en cours sur le réseau de distribution publique d'électricité, sur des installations d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques sont issus d'accords-cadres qui expirent à partir du 17 janvier 2019.

Le Bureau syndical décide du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la conclusion de 12 accords-cadres d'une durée de 2 ans renouvelables de 4 périodes d'une année avec une estimation des travaux à réaliser, de 45 000 000 €TTC, pour la période maximale de 6 ans.

Il adopte le dossier de consultation des entreprises composé du règlement de consultation, du cahier des clauses administratives particulières, du cahier des clauses techniques et particulières et du bordereau des prix unitaires du lot 12 (travaux d'un montant supérieur à 100 000 €HT).

***DELIBERATION N°3– Appel d’offres et DCE pour la fourniture de matériel d’éclairage public à caractère esthétique***

L’accord-cadre relatif à la fourniture de matériel d’éclairage public à caractère esthétique arrive à échéance à compter du 8 novembre 2018, le Bureau syndical décide donc du lancement d’un appel d’offres ouvert en vue de la conclusion de 2 accords-cadres d’une durée de 2 ans renouvelables de 2 périodes d’une année avec une estimation de 3 000 000 €TTC pour la période maximale de 4 ans.

Il adopte le dossier de consultation des entreprises composé du règlement de consultation, du cahier des clauses administratives particulières et du cahier des clauses techniques particulières.

***DELIBERATION N°4 – Développement de la production d’énergie électrique renouvelable***

Afin de promouvoir la production d’énergie électrique renouvelable sur le territoire de la Haute-Saône et favoriser ainsi le développement de petits projets photovoltaïques, et après que le Président ait présenté les actions que le SIED 70 pourrait apporter, à savoir :

- ✓ Une aide financière à hauteur de 20% du montant HT des travaux dans la limite de 20 000 € HT de travaux (communes où le SIED70 perçoit la TCFE) ramenée à 10% (pour les EPCI et les communes où le SIED70 ne perçoit pas la TCFE).
- ✓ Une intervention en tant que maître d’ouvrage à la demande des communes et des EPCI afin de réaliser des installations de production d’électricité d’origine renouvelable sur leurs bâtiments.
- ✓ Une aide technique gratuite sur la phase opérationnelle.

Le Bureau syndical approuve ces propositions ainsi que la création d’un budget annexe destiné à la production d’électricité énergie renouvelable.

***DELIBERATION N°5 –Installation de production photovoltaïque sur les toitures des chaufferies de Marnay et Scey-sur-Saône***

Le Bureau syndical approuve les 2 projets d’installation de production photovoltaïque sur les toitures de la chaufferie de Marnay sur environ 40 m2 ainsi que sur la chaufferie de Scey-sur-Saône sur environ 150 m2. Le SIED70 interviendra dans le cadre d’un Service Public Industriel et Commercial.

***DELIBERATION N°6 – Participation du SIED70 à la SEM « Côte d’Or Energies »***

Le Président présente la SEM (Société d’Economie Mixte) « Côte d’Or Energies » qui développe différents projets de production d’énergie électrique renouvelable sur la Côte d’Or dont la rentabilité financière est avérée et serait à même d’intervenir sur la Haute-Saône afin d’aider au développement de projets similaires. Le Bureau syndical émet un avis favorable à la participation du SIED 70 à la SEM « Côte d’Or Energies » pour un montant de 100 000 €

***DELIBERATION N°7 – Contrats de fournitures et d’exploitation des chaufferies de Gy, Marnay et Scey-sur-Saône***

Les contrats d’approvisionnement des chaufferies (fioul pour Marnay & Scey, plaquettes pour Gy, Marnay & Scey) sont arrivés à terme au 1<sup>er</sup> septembre 2018, une consultation a été lancée afin de conclure de nouveaux marchés pour une durée de 3 ans avec les entreprises : THEVENIN/DUCROT pour le fioul, GIRARD BOIS pour les plaquettes criblées et l’ONF pour les plaquettes non criblées. De même concernant les contrats d’exploitation, il a été décidé de conclure de nouveaux marchés pour une durée de 3 ans + 2 fois un an renouvelable avec un prestataire unique, l’entreprise PALISSOT.

Le Bureau syndical approuve le choix des entreprises et prend acte de la conclusion des marchés.

\*\*\*\*\*